

LECTURE DÉCOUVERTE N° 14

**La stèle funéraire gallo-romaine retrouvée à Chinon
et conservée à l'Écomusée du Véron.**

Par Robert BEDON

Professeur émérite des Universités

Membre de la Société archéologique de Touraine

L'Écomusée du Véron¹ conserve et présente une stèle funéraire gallo-romaine (Fig. 1), découverte à Chinon, près de la chapelle de Saint-Mélaine, plus précisément à 40 m à l'ouest de la tour de l'Horloge, entre 1824 et 1826, à l'intérieur d'une cavité creusée dans le tuf et située dans les fondations d'un édifice. Elle y avait sans doute été mise à l'abri, pour des raisons inconnues. Sa provenance la plus vraisemblable est à localiser dans la ou une nécropole de l'agglomération gallo-romaine, qui portait le nom de *Caino*. Cette stèle présente un intérêt élevé : outre les composantes de son aspect, elle suggère en effet l'existence en son temps, dans cette agglomération et dans le territoire environnant, de deux réalités qui seront évoquées dans cet article, illustrant le fait que les œuvres iconographiques, et parmi elles les stèles funéraires, méritent pour beaucoup d'entre elles une étude approfondie, car celles-ci révèlent souvent bien plus que ce qui apparaît lors d'un simple regard.



Fig. 1 : La face antérieure de la stèle (ph. R. Bedon).

¹ Situé à Savigny-en-Véron (Indre-et-Loire), sur la presqu'île formée par l'approche et la rencontre de la Loire et de la Vienne. J'adresse mes remerciements à Thomas Boucher, Chargé des collections du musée, pour son accueil dans cet établissement et pour les informations qu'il m'a fournies au sujet de cette stèle.

Une stèle est un monument funéraire de dimensions réduites ou modestes, en principe un monolithe, d'une hauteur supérieure à sa largeur, cette dernière étant supérieure à l'épaisseur. On la plaçait au-dessus de l'urne contenant les cendres du défunt, ou parfois on l'utilisait comme abri pour celle-ci, dans une cavité aménagée à l'intérieur de sa base. Ce monument recevait souvent un décor sculpté et une épitaphe gravée.

De cette stèle, il figure des mentions et des descriptions qui restent brèves, du moins à ma connaissance, dans plusieurs ouvrages et articles portant notamment sur la Touraine². Réalisée en tuffeau, calcaire local commun, elle présente une hauteur de 1,47 m, une largeur de 0,64 m et une épaisseur de 0,50 m. Sa face antérieure, qui montrait un portrait sculpté du défunt et une épitaphe gravée, a été endommagée, voire martelée en plusieurs endroits (visage, main droite et instrument tenu, objet suspendu à la main gauche, inscription). En outre, elle semble avoir été rongée par une longue exposition aux intempéries, et elle a de surcroît été mise en morceaux lors de sa découverte, puis reconstituée, d'où son état actuel. Sa hauteur initiale était plus élevée. La partie supérieure, dans sa forme triangulaire, devait encore s'élever d'environ 15 cm, et de 20 à 25 cm, si elle comportait à son sommet une arête à section rectangulaire, comme le cas se rencontre assez souvent, notamment sur les stèles retrouvées sur le site de la Gaule centrale qui en a livré les mieux conservées et les plus soignées dans leur réalisation, dans l'actuelle commune de Saint-Ambroix-sur-Arnon, l'antique *Ernodurum* des Bituriges Cubes, située au sud-ouest de Bourges³. Donc, elle mesurait une hauteur d'au moins 1,60 m voire davantage encore si la base était constituée d'un socle creusé d'un alvéole destiné à accueillir la stèle funéraire, soit, pour l'exprimer selon une unité antique, entre 5 et 6 pieds.

Une stèle adopte souvent pour sa face antérieure le schéma simplifié d'une façade de temple funéraire, dit tombeau-temple, avec un fronton triangulaire entier posé sur les colonnes de la façade, réduites à deux, et remplacées par des pilastres, encadrant une niche qui contient la figuration d'un ou plusieurs défunts et / ou d'artefacts à valeur symbolique, sculptée par creusement du bloc initial, autrement dit en intaille. Celle de Chinon se conforme à ce modèle et montre une partie supérieure en forme de pignon surmonté d'une toiture à deux pans, surmontée à l'origine d'acrotères dont seule subsiste une partie de celui de gauche, et peut-être d'une arête rectangulaire à son sommet. Cette partie supérieure consiste donc en un fronton triangulaire, lui-même superposé à une niche rectangulaire, bordée de pilastres simplement arrondis et portant des chapiteaux : seul subsiste celui de droite, mais très endommagé, conservant des traces d'ornementation végétale.

Le fronton, le long de ses limites supérieures, se borde de moulures, encadrant un tympan, lui aussi triangulaire. Sur ce tympan ont été figurés un croissant lunaire, large de 24 cm, et une rosace de dimensions réduites qu'il encadre. Le croissant, pointes tournées vers le haut, représente le premier quartier du satellite, en progression vers la pleine lune, et symbolisant probablement le vœu ou la conviction d'une renaissance *post mortem* suivie d'une immortalité astrale⁴. La figure florale, pour sa part, peut s'interpréter comme un signe solaire ou comme une évocation du bonheur et de la sérénité que connaîtrait le défunt, dans le cadre du jardin élyséen fleuri⁵, aspect sous lequel on se représentait

² H. Duverney, « Manuscrit », *BSAT*, XII, 2, 1900, p. 123-124, et *Bulletin des Amis du Vieux Chinon*, VII, 6, 1972, p. 584. É. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, IV, Paris, 1911, p. 123, n° 2989, M. Provost, *Carte Archéologique de la Gaule. L'Indre-et-Loire*, 37, Paris, 1988, p. 52. T. Boucher « Les collections gallo-romaines » dans G. Cordier et T. Boucher, *Préhistoire, protohistoire et gallo-romain dans les collections des Amis du Vieux Chinon*, Chinon, 2006, p. 62-107 (p. 100 et fig. 20). T. Boucher et G. Michaux (coordination), *Catalogue de l'exposition Les Gallo-Romains entre Loire et Vienne*, Écomusée du Véron, 2012, p. 38, fig. 3.

³ J.-F. Chevrot et J. Troadec, *Carte Archéologique de la Gaule, Le Cher*, 18, Paris, 1992, p. 167-182. G. Coulon et S. Deyts (ph. de Cl.-O. Darré), *Les stèles funéraires de Saint-Ambroix (Cher). Un atelier de sculpture dans la cité des Bituriges*, Les Musées de Châteauroux, 2012.

⁴ C. Kooy, « Le croissant lunaire sur les monuments funéraires gallo-romains », *Gallia*, 39, 1981, 1, p. 45-62.

⁵ Ambiance et décor que l'on attribuait à l'Élysée dans la religion traditionnelle. Éléments de description par Virgile, *Énéide*, VI, 637-705, et par Lucien de Samosate, *Ménippe ou la nécromancie*, 11 : « vaste prairie ou croissait l'asphodèle » 21 ; *Caron ou les contemplateurs*, 22 (reprises d'Homère, par exemple *Odyssée*, XI, v. 538 et 572 ; XXIV, v.13 : prairie Asphodèle). La rose, représentant les fleurs en général, parce que l'une des préférées des Romains (forme, couleurs, parfum : Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXI, 10), et simple à représenter : dessin circulaire, axialité intérieure.

l'Au-delà. Il est possible aussi que ces ornements, qui se montrent fréquents sur les stèles, aient perdu toute signification précise, ou portent les traces de traditions gauloises mêlées à des croyances romaines ou d'origine asiatique restées vagues. Toutes ces interprétations restent cependant hypothétiques et sources d'explications diverses, faute de témoignages antiques à leur sujet⁶.

Quant à la niche que ce fronton surmonte, avec entre les deux un bandeau qui conserve les traces incomplètes d'une épitaphe, elle est rectangulaire en surface et à l'intérieur son sommet apparaît voûté en portion de sphère selon la forme dite en cul-de-four. Il s'orne de cinq traits gravés, en forme de courbes concentriques aux extrémités remontantes, évoquant sans aucun doute une voûte qui aurait été constituée de pierres taillées pour cet emploi. Elle abrite une représentation du défunt en moyen-relief, sous l'aspect d'un homme debout, en pied, vu de face, haut d'environ 97 cm, soit une réduction à un peu moins des deux tiers de la réalité : donc d'une taille infra-humaine. Le rapport du corps par rapport à la tête s'élève à six, alors que la proportion idéale était de huit selon Vitruve⁷. En conséquence, il faut envisager deux possibilités : une réalisation ayant fait le choix ou bien de représenter la réalité d'un homme de petite taille, ou plutôt celui de tasser la silhouette pour amplifier un peu les dimensions de la tête et la rendre plus reconnaissable, dans la contrainte de réduction imposée par les dimensions de la niche.

Le personnage ainsi figuré s'incline légèrement sur sa gauche, en appui sur la jambe du même côté, le genou droit un peu en avant, suggérant une amorce d'avancée vers le passant. Cette posture anime un peu la représentation. Il montre également un visage représenté de face, donc un regard fixé vers ce passant, pour un croisement avec celui de ce dernier, donc deux éléments d'attitude pour créer un contact avec lui.

Selon la tradition gallo-romaine des catégories sociales modestes ou de relative aisance, mainte fois observée sur des stèles, le personnage est vêtu d'une tunique, ainsi que d'un manteau à manches larges et à capuche, nommé *cucullus*, l'une et l'autre de même longueur et descendant à mi-mollet. Des plis obliques partent de chaque épaule et se rejoignent devant la poitrine. Ils représentent les pans latéraux de ce manteau, ramenés devant le torse. Le col apparaît, renforcé par la présence de la capuche. Sous les manches et à partir des hanches apparaît le rebord inférieur du *cucullus*, encadrant la tunique. En bas de la statue, les pieds ont maintenant disparu, mais la présence de chaussures était encore visible lors de la remise au jour⁸.

Du fait que la stèle a subi des dommages importants, l'avant-bras et le poignet gauches, le poignet et la main droites ont été arasés et il n'en reste que des surfaces rugueuses. Le visage apparaît lui-même très abîmé, ce qui empêche d'évaluer la tranche d'âge dans laquelle le défunt a été représenté, donc celle de son décès. Sa partie droite a disparu, ainsi que le nez. On distingue encore la partie haute du front, et les restes d'une chevelure qui semble encadrer la tête et descendre sur la nuque. Il subsiste des trous correspondant probablement aux yeux, et qui, avec le bas de la mâchoire, incitent à supposer une très légère inclinaison de la tête vers l'épaule gauche : encore un moyen d'animer la statue. De la main terminant son bras gauche, qui pend le long du corps, un peu écarté, le personnage représenté tient un accessoire d'une forte valeur expressive et d'un haut intérêt pour la connaissance de la société antique : un *codex* de *tabulae ansatae*, tablettes à écrire reliées entre elles par un côté et pourvues de lanières destinées à les porter (Fig. 2). Elles mesurent environ 12 cm sur 9 cm pour une épaisseur de 3,5 cm, si une mise à l'échelle des deux tiers a été effectuée de manière pour tout ce qui concerne cette représentation, ces *tabulae* auraient mesuré dans la réalité environ 18 cm sur 13,5 cm sur 5,2 cm. Le *codex* se composait de six tablettes, ce type d'accessoire pouvant rassembler de deux à dix éléments, comme le montrent d'autres exemples.

De la main droite, remontée devant le côté droit de sa poitrine, il tient un objet (Fig. 3) dont la dégradation rend l'identification malaisée. Toutefois, les restes d'une petite forme sphérique placée au-dessus de lui autorisent à y voir un ustensile également présent sur d'autres monuments funéraires

⁶ Voir notamment F. Cumont, *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, Paris, 1944, réédité à Rome, 2015 ; J. J. Hatt, *La tombe gallo-romaine*, Paris, 1986, p. 375-378 et 387-389. ; C. Kooy, *op. cit.*

⁷ Vitruve, *De architectura*, III, I, 2.

⁸ Ou « brodequins » : H. Duverney, *op. cit.*, p. 124.

gallo-romains, en particulier une stèle de Saint-Ambroix-sur-Arnon, à savoir une pipette utilisée pour prélever du vin dans un récipient⁹.

Ainsi, le premier de ces deux accessoires, à savoir le *codex tabularum ansatus* apparaît comme exprimant un désir du défunt de montrer qu'il savait lire et écrire. Le second, donc la pipette, a pour rôle d'indiquer qu'il était un vigneron ou un marchand de vin, ou les deux à la fois, voire un cabaretier, caupo, ce qui n'avait rien de surprenant dans ce secteur, plus précisément ce terroir, et nous apporte une attestation supplémentaire de la culture viticole qu'on lui connaît déjà pour l'Antiquité gallo-romaine¹⁰.



Fig. 2. Le *codex tabularum ansatus* pendu à la main gauche (ph. R. Bedon).

Cette volonté de montrer sa connaissance et sa pratique de la lecture et de l'écriture, rappelle qu'il s'agissait là d'un savoir considéré dans sa catégorie sociale comme très valorisant, donc un signe qu'il recherchait de la respectabilité¹¹. Peut-être faudrait-il y voir aussi une trace plus ou moins diffuse de la doctrine pythagoricienne selon laquelle l'instruction procurait l'immortalité¹².

⁹ Sur cette stèle et d'autres figurations sculptées, retrouvées ailleurs : G. Coulon et D. Djaoui, « Une pipette à vin sur une stèle gallo-romaine de Saint-Ambroix (Cher), conservée au Musée Bertrand de Châteauroux », *Revue de l'Académie du Centre. Histoire et patrimoine de l'Indre*, 2016, p. 8-14, avec illustrations. Plus récemment, description d'une autre stèle, localisée à Autun : V. Merkenbreack, "Le plus ancien patron de bar d'Autun, Augustodunum. Vossius Crescens », sur Internet : [hal.archives-ouvertes.fr > hal-02143881](http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02143881).

¹⁰ Avec les découvertes et les observations déjà effectuées par l'archéologie : T. Boucher et G. Michaux, *op. cit.*, p. 49.

¹¹ Un savoir considéré comme tellement valorisant qu'il a pu susciter des simulations, d'après cette mauvaise langue de Martial, qui décrit, *Epigrammes*, V, 51, un riche illettré allant jusqu'à s'entourer de secrétaires lors de ses déplacements dans les rues de Rome.

¹² Ce qui contribue par ailleurs à expliquer que tant de stèles d'enfants les montrent dans un parcours scolaire, et que des épitaphes développées exposent qu'ils étaient d'un niveau d'instruction, de culture et d'intelligence supérieures.

Quant à l'indication professionnelle fournie par la pipette, elle nous informe que ce Chinonais devait disposer d'un patrimoine, d'un domaine rural en majorité au moins viticole, qui lui créait une source de fierté en même temps qu'elle lui fournissait de confortables revenus, et lui avait en particulier apporté les moyens de se faire réaliser cette stèle aux dimensions importantes par rapport à la série de celles que nous connaissons.



Fig.3. La pipette tenue dans la main droite (ph. R. Bedon).

Cette connaissance et cette pratique de l'écriture et de la lecture posent d'autre part la question de leur acquisition¹³. Théoriquement, il existait deux possibilités : un apprentissage familial, ou effectué dans un *ludus litterarius*, ; l'équivalent de nos écoles primaires. Il est possible ici de déterminer laquelle a été mise en œuvre. Le premier s'effectuait dans les familles qui disposaient d'un niveau de richesse suffisant pour posséder un groupe servile comprenant un *paedagogus*, que l'on chargeait d'instruire les enfants des maîtres et certains petits esclaves. Mais ce niveau de patrimoine avait aussi pour effet que ces familles se faisaient édifier des tombeaux plus monumentaux que des stèles, comme celui de Cinq-Mars-la Pile, pour rester dans la région. La réalité plus modeste étudiée dans ces lignes renvoie donc à la plus grande vraisemblance d'un apprentissage scolaire, chez un *magister ludi*, une présence qui se révèle courante dans les agglomérations secondaires d'une importance comparable à celle de *Caino*¹⁴. En effet, il serait difficile de soutenir que les parents aient envoyé un jeune enfant suivre un enseignement de niveau primaire à *Caesarodunum*. Cette stèle aura donc témoigné de la présence, au moins pour l'époque du défunt, à *Caino*, d'un vigneron également marchand de vin, éventuellement dans un local commercial tel qu'une auberge, de son niveau aisé de patrimoine et de revenu, et de l'existence d'une école de *magister ludi*, où s'enseignaient l'écriture et la lecture, plus d'autres connaissances de base. Ceci illustre tout ce que peut apporter une étude détaillée de certains monuments de ce type.

¹³ Sur ce sujet, H.-I. Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*. 2. *Le monde romain*, Paris, 1948, p. 63-73.

¹⁴ G. Richault, *Histoire de Chinon*, Paris, 1912.

Comment se nommait ce défunt ? Sur le bandeau horizontal séparant le tympan de la niche, on observe, dans la partie droite, les restes d'une inscription gravée, qui pourraient se lire, sans totale certitude :

---]ANOEM[---¹⁵

Elle est devenue trop incomplète pour que l'on puisse en proposer une reconstitution interprétative. Tout au plus peut-on avancer qu'il s'agissait d'une épitaphe, contenant le nom du défunt dans sa partie centrale. Ce nom, à en juger par des épitaphes mieux conservées¹⁶, devait être accompagné, plus précisément précédé ou encadré, par les lettres *D(iis) M(anibus)*¹⁷, si la stèle remontait au II^e siècle, ou de *D(iis) M(anibus) ET M(emoriae)*, à partir de la fin de ce siècle¹⁸, deux périodes successives où semble se situer sa réalisation. Il se mettait au génitif, cas qui comporte une désinence en *-i*, en *-ae* ou en *-is*, ce qui nous indique que la terminaison du nom a disparu sur la stèle conservée à l'Écomusée du Véron d'autant que la position non terminale occupée par les restes de l'inscription révèle qu'il manque plusieurs lettres qui à l'origine constituaient la fin de l'épitaphe.

Pour mener plus loin cette étude, il faudrait pouvoir effectuer une comparaison, une mise en série avec d'autres stèles sculptées de *Caino* : la présence d'une seule ne signifie pas qu'il s'agit d'une pièce exceptionnelle dans la ou les nécropoles de cette agglomération : elle est parvenue jusqu'à nous parce qu'on l'avait dissimulée, placée à l'abri. Les autres, qui ont incontestablement existé, auront été récupérées et sans doute utilisées pour les fondations de certains murs de la forteresse, à moins que réduites dans des fours à chaux. Dans les deux cas, pour nous, tout parallèle local et à plus forte raison tout essai statistique se révèlent impossibles. Mais en sens inverse, il faut apprécier la chance que cet unique exemplaire chinonais ait échappé au remploi ou à la destruction. Cependant, elle n'est pas isolée dans l'espace gallo-romain. En bien d'autres endroits, des stèles montrent également des défunts tenant de tels *codices*, par exemple à Saint-Ambroix-sur-Arnon¹⁹, à Rom dans les Deux-Sèvres²⁰, et plus loin à Bordeaux²¹, à Sens²², ou encore à Metz²³. Elles montrent les uns dans des mises en scène professionnelles, comme le Chinonais de ces pages, d'autres sans indications de ce type, certains dans des groupes familiaux, et aussi des enfants parfois représentés en tant qu'élèves. Ces autres monuments ont fourni des données comparatives et des méthodes d'étude utilisées dans ces pages.

L'Écomusée du Véron conserve donc une stèle funéraire gallo-romaine dont l'examen minutieux montre le grand intérêt par les témoignages iconographique, vestimentaire, professionnel et culturel qu'elle nous transmet, ainsi que par les hypothèses très vraisemblables qu'elle inspire sur la profession exercée par le défunt : vigneron ou plus largement marchand de vin, éventuellement par la tenue d'une auberge, ainsi que sur la présence d'une école primaire à *Caino*. Il est regrettable qu'il s'agisse de la seule stèle gallo-romaine retrouvée, du moins à ma connaissance actuelle, pour cette agglomération antique, alors que sa présence atteste qu'il s'y en trouvait d'autres, placées à l'origine

¹⁵ D'autres lectures ont été proposées. De plus, la surface qu'elle occupait est maintenant surchargée par des graffitis plus ou moins récents.

¹⁶ par exemple celles d'*Avaricum*, qui ont fait l'objet d'une étude détaillée. F. Jacques, « Inscriptions latines de Bourges. I », *Gallia*, 31, 2, 1973, p. 297-312, et « Inscriptions latines de Bourges. II », *Gallia*, 32, 2, 1974, p. 255-285.

¹⁷ *Diis Manibus*, « aux dieux Mânes » : ces dieux étant les ancêtres considérés comme divinisés.

¹⁸ J.-J. Hatt, *op. cit.*, p. 19.

¹⁹ É. Espérandieu, *op. cit.*, IX, 6992 et 6997. G. Coulon et S. Deyts, *op. cit.*, p. 64 et pl. XI (un couple dont le mari tient entre les doigts de sa main gauche un *codex ansatus* par ses lanières), ainsi que p.108-110 et pl. XXXII, 1 et 2 (un trio familial dont le personnage central tient un autre *codex ansatus*, également de la main gauche).

²⁰ É. Espérandieu, *op. cit.*, II, n° 1429. Cette fois il s'agit d'un cippe (monument d'un volume supérieur à une stèle) montrant un homme debout, vêtu d'une toge et non pas d'une tunique et d'un manteau, tenant dans sa main gauche un *codex tabularum*, et dans sa main droite deux stylets.

²¹ É. Espérandieu, *op. cit.*, II, 1131.

²² É. Espérandieu, *op. cit.*, X, 7522.

²³ É. Espérandieu, *op. cit.*, V, 4328 et 4337. Il existe également des représentations voisines, avec des *pugillares*, tablettes de dimensions réduites tenues dans la main, ou des *volumina*, livres en forme de rouleaux. Toutefois, le message qu'ils transmettent est celui d'une instruction et d'une culture plus raffinées.

dans au moins une nécropole. En compensation, cela suscite l'espoir de découvertes dans l'avenir d'éléments de la même série funéraire, mises au jour que pourraient provoquer des travaux dans le sous-sol de la ville et dans les fondations des monuments médiévaux, églises et château, où des blocs ont pu être mis en emploi. Au demeurant, même dans sa situation d'actuelle solitude dans les vestiges gallo-romains de Chinon, elle nous apprend déjà beaucoup.